

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 19 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SPAR, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICORELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, NORMAND Corinne, GENTIL Dominique,

Absent excusé : BRAGANTI Karine, GUERRERO Elisabeth

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Date de convocation : le 13 novembre 2020

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

### Ordre du jour :

- Délibération – Subvention association Patrimoine
- Délibération– Subvention association FC Collines
- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses
  
- **Délibération – Subvention association Patrimoine**  
Vu la délibération 2020-011, du 10 mars 2020, portant sur l'attribution des subventions aux associations de la commune,  
Vu la reprise de la réfection du lavoir à la charge de la mairie en raison de différents problèmes rencontrés par l'association Patrimoine concernant ces travaux,  
Il est proposé à l'assemblée d'annuler la subvention de 250 € qui avait été accordée pour la réfection du lavoir à l'association Patrimoine.  
Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal, accepte cette proposition par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.
  
- **Délibération – Subvention association FC Collines**  
Vu la délibération 2020-011, du 10 mars 2020, portant sur l'attribution des subventions aux associations de la commune,  
Vu le courriel de l'association du FCCollines en date du 15 novembre 2020 portant sur la demande d'une subvention pour couvrir les frais d'entretien de la tondeuse du club utilisée pour la tonte du stade communal, ainsi qu'une participation pour la peinture de traçage de ce terrain,  
Il est proposé à l'assemblée d'attribuer une subvention de 250 € à l'association FCCollines pour l'année 2020. Cette dépense sera imputée à l'article 657407.  
Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal, accepte cette proposition par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

*Primarette*

➤ **Travaux voirie – bâtiments**

- PAV : Nous devons faire une proposition pour le rachat du terrain (135 m<sup>2</sup>) en face du cimetière.
- L'élagage du chemin de la Martinière a été commencé. La chambre d'agriculture doit également contacter les propriétaires afin de leur proposer un élagage en échange du bois et les aider pour revitaliser les sous-bois.
- Travaux sur le lavoir pratiquement terminés.
- Bruno LENGET a fait une proposition de limite de propriété que nous devons étudier afin de valider ou non sa proposition.
- Julien ROMATIF est désigné comme personne responsable des alertes neige. Il faut organiser une réunion avec les agriculteurs de la commune afin de savoir s'ils sont intéressés par le marché du déneigement de la commune.
- Devis pour le câblage permanent de la SPAR : 385 €.
- Proposition de remettre les 4 obus autour du monument aux morts acceptée par les membres du conseil.
- Un conduit amiante est à déposer avant les travaux de rénovation de l'école.

➤ **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

- **Vie associative :**  
La réunion a été annulée pour cause de COVID. Les associations ont été contactées par mail pour connaître leur prévision en ce qui concerne les manifestations et pour leur article de bulletin municipal.
- **CCAS :**  
Les membres du CCAS ont enclenché les appels aux personnes vulnérables. 70 personnes ont été identifiées et contactées ; appréciations favorables lors de tous ces contacts. Un formulaire de soutien individuel a été mis en place afin d'assurer au mieux le suivi de ces personnes.
- **Commission cimetière :**  
Suite au PV établi il y a 3 ans concernant les sépultures tombes abandonnées, il faut maintenant confirmer la procédure initiale avec l'affichage d'un second PV d'une validité d'un mois avant de reprendre le contrôle des concessions.
- **École :**  
Dans le contexte sanitaire actuel, le Conseil d'école s'est déroulé par échange de mails entre les délégués parents et les élus municipaux. Les demandes de travaux ont été pratiquement toutes accordées sauf la sonnette (car ce n'est pas un problème de sonnette, mais d'interférences électromagnétiques) et le chauffage dans les WC (car WC non isolés). Concernant le protocole sanitaire, les élèves rentrent par 3 entrées différentes (1 entrée différente par classe) et le service de restauration scolaire est assuré par 3 services différents afin de limiter les brassages entre classes.

➤ **Urbanisme**

DP accordée à M. GHANI pour la pose de panneaux photovoltaïques.

DP accordée à M. VEYRENC pour la pose de panneaux photovoltaïques.

➤ **Courriers reçus**

Pour faire suite au courrier de M. ERBERSVILLER concernant les problèmes de « pression d'eau » sanitaire qu'il rencontre, des mesures ont été faites par les agents de l'eau d'EBER confirmant la normalité de cette pression dans la distribution de son eau potable.

➤ **Questions diverses**

Aucune

➤ **Date prochain conseil municipal**

Jeudi 17 décembre 2020 à 20h30

*Primarette*